



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

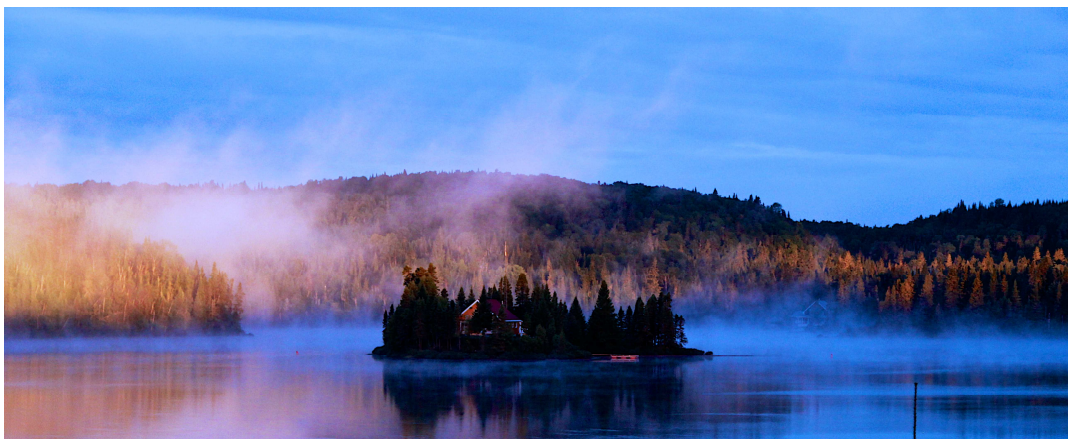
Municipalité de Lac-Édouard

Volume 8 numéro 10

Indice de vitalité sociale

Octobre 2014

Récemment, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) demandait à la municipalité de compléter un formulaire intitulé : *Outil de mesure de la vitalité sociale des communautés*. L'indice obtenu reflète une appréciation globale de la vitalité sociale de notre municipalité.



Voici les principaux sujets sur lesquels portait ce sondage :

Participation sociale et Organisations communautaires, Recensement des organismes communautaires locaux actifs et formellement organisés, Bénévolat (implication dans la communauté), Activités et loisirs communautaires, Engagement civique et Démocratie locale, Développement économique local, Vie scolaire et préscolaire, Réseautage, socialisation, voisinage et soutien social, Sécurité et confiance, Appartenance, identité et fierté.

Les différents pointages et cotes possibles étaient :

< 150 : vitalité latente,

150 à 249 : légère vitalité,

250 à 349 : vitalité moyenne,

350 à 424 : bonne vitalité,

> 425 : très bonne vitalité

**La communauté de Lac-Édouard a obtenu un pointage de 474,9
ce qui nous assure d'une très bonne vitalité.**

Nous pouvons toutes et tous être fiers de ce résultat. Il témoigne des énergies que tous y ont mises pour que notre municipalité se développe. D'ailleurs, plusieurs personnes nous ont déjà témoigné qu'elles avaient noté les changements majeurs survenus dans la communauté de Lac-Édouard.

Merci de faire partie du développement durable de Lac-Édouard!

Larry Bernier, maire, André Beaulieu, Adrien Francoeur, Gilles Lepage, Yvon L'Heureux, Jules Morisset, conseillers et Annie Tremblay, conseillère.

Dans ce numéro :

Indice de vitalité sociale	1
Les algues bleu-vert	2
Aménagement du parc au quai municipal	4
Concours d'embellissement	
Un p'tit nouveau	
Des nouvelles d'A.D.E.L.E.	5
Sauvons notre église	
Petites annonces	6
La reconnaissance est la mémoire du ❤️	7
Motoneige : cartes de membres	8
Bravoure et courage	
Hommage à Normand	
Fête de L'Halloween	9
Petits » Halloween »	10
Avis public	11

Les algues bleu-vert dans le lac Édouard : une réalité !

Le samedi 27 ainsi que le dimanche 28 septembre 2014, certains d'entre vous ont été témoins d'un amas de cyanobactéries (algues bleu-vert) sur la plage du San ou sur le lac Édouard.

Suite à cet événement, un article est paru dans Le Nouvelliste. Après la lecture de cet article, monsieur Pierre Bertrand, président de l'Association des propriétaires du lac des Souris et spécialiste en protection et restauration de lacs, nous a fait parvenir cette information scientifique :

« J'aimerais vous mentionner que l'éclosion de cyanobactéries à l'automne est un phénomène tout à fait naturel, surtout lorsque la température est clémente. Voici pourquoi : à l'arrivée de l'automne, l'eau de surface se refroidit, ce qui augmente sa densité et l'oblige à descendre plus en profondeur. Cette eau de surface est alors remplacée par une eau provenant du secteur profond du lac et enrichie de phosphore du fait de son contact avec les sédiments du fond du lac. Lorsque cette eau enrichie se retrouve en surface, il ne manque qu'un peu de chaleur et surtout de lumière pour que le phytoplancton, dont les cyanobactéries, se développent massivement mais pour peu de temps, comme un dernier au revoir à l'été.

En effet, dès que les conditions de température et de lumière ne sont plus au rendez-vous, elles disparaissent aussi vite qu'elles sont arrivées. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter et cela n'a rien à voir avec les activités des résidents (quads, bateaux ou motoneiges). Ce phénomène est observable même dans des lacs du Parc National de la Mauricie, où il n'y a jamais eu de riverains. **Oubliez la chasse aux sorcières ! »**

Des vents, venant du sud, ont poussé les algues bleu-vert vers les plages faisant face au sud où elles se sont accumulées. **La photo ci-contre, prise à la plage du San, le dimanche 5 octobre, montre que les algues bleu-vert ont toutes disparu.**

Depuis quelques années, nous connaissons des épisodes durant lesquels les cyanobactéries sont plus nombreuses. À chaque fois, nous avons fait analyser des échantillons par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques du Québec (MDDELCC). À chaque fois, les résultats fournis indiquaient que ces algues bleu-vert étaient inoffensives pour la santé humaine et non toxiques. Nos actions ne se sont pas arrêtées là. Voici quelques-unes des mesures mises en place par la Municipalité de Lac-Édouard :

- étude systématique du lac Édouard par les biologistes de la SAMBBA (Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan) depuis 6 ans,
- adoption et application d'une réglementation concernant les bandes riveraines,
- vidéo-géoréférencement de toutes les berges du lac Édouard (120 km), par la SAMBBA,
- surveillance systématique des algues bleu-vert par une équipe de bénévoles,
- rencontre de tous les riverains afin de les sensibiliser à l'importance de protéger les bandes riveraines,
- application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du ministère de l'Environnement,
- interdiction d'aménager des rampes de mise à l'eau privée,
- aménagement de rampes de mise à l'eau publiques communes,
- obligation d'aménagement d'un système de traitement des eaux usées pour toutes les résidences isolées,
- vidange obligatoire des fosses septiques aux 2 ans (résidents permanents) et aux 4 ans (villégiateurs),
- installation de limite de vitesse des embarcations à moteur,
- tarification des mises à l'eau afin de limiter le nombre d'embarcations,
- sensibilisation des utilisateurs d'embarcations motorisées à une conduite respectant l'environnement.



Les algues bleu-vert dans le lac Édouard : une réalité ! (suite)

Depuis les dernières années, le nombre de lacs connaissant une présence de cyanobactéries (algues bleu-vert) est de plus en plus grand et notre lac ne fait pas exception à la règle. En effet, un épisode de cyanobactéries a eu lieu au cours des derniers jours de septembre, nous avons alors pris des photos prouvant cet épisode. Les algues bleu-vert étaient visibles à l'œil nu sur plusieurs secteurs du lac Édouard; on parle alors de fleur d'eau.

Pourquoi les algues bleu-vert apparaissent-elles ?

Les fleurs d'eau surviennent principalement lorsque l'eau contient une quantité suffisante d'éléments nutritifs, généralement du phosphate et qu'elle se réchauffe.

De plus, les précipitations abondantes et fréquentes viennent contribuer au transport d'éléments nutritifs, augmentant alors les risques de prolifération des algues bleu-vert.

Conséquences des algues bleu-vert ?

Les algues bleu-vert perturbent l'équilibre écologique des milieux aquatiques et en détériorent l'apparence ce qui a alors un impact négatif sur les activités récréotouristiques et socio-économiques d'un lac touché. Il est donc important de prendre au sérieux l'épisode de cyanobactéries des derniers jours, car les valeurs de nos propriétés pourraient être gravement touchées. Qui serait intéressé de posséder une propriété au bord d'un lac vert ? De plus, il ne faut pas oublier que certains types d'algues bleu-vert contiennent des toxines qui ont un potentiel irritant même toxique représentant des risques importants pour la santé. Cela pourrait aussi nous conduire à ne plus pouvoir pratiquer d'activités nautiques et récréatives sur et aux abords du lac Édouard.

Quels sont les solutions pour lutter contre le développement des algues bleu-vert ?

- ✓ S'assurer du bon fonctionnement de vos installations septiques;
- ✓ Utiliser des détergents à faible concentration de phosphate;
- ✓ Choisir la santé de l'eau avant celle de votre gazon en n'utilisant aucun engrais et en ne tondant plus à moins de 10 mètres du lac;
- ✓ Respecter votre bande de protection riveraine; n'y couper que les arbres nécessaires et conserver le « top soil » (10, 15, ou 20 mètres selon votre secteur et la pente de votre terrain);
- ✓ Revégétaliser votre bande riveraine selon les normes du règlement municipal 129-2010;
- ✓ Limiter votre vitesse en bateau près des rives tel que le suggère déjà l'affichage sur le lac;
- ✓ Informez-vous à l'inspectrice municipale avant de pratiquer des interventions dans votre bande riveraine (quai, accès au lac et défrichage).

Si toutes ces pratiques sont mises en œuvre, notre beau et grand lac ne s'en portera que mieux !

La municipalité va continuer à poser des actions concrètes afin de prévenir le problème, mais les citoyens doivent en faire de même. Je vous invite alors à agir ensemble et maintenant afin de prévenir la prolifération des cyanobactéries car, malheureusement, il n'existe pas de traitement miracle.

Voilà ! Vous avez maintenant l'heure juste.

Sonia Cloutier, inspectrice municipale



Aménagement du parc au quai municipal

Comme vous avez pu le constater, La Municipalité de Lac-Édouard a fait ses devoirs en vue de prévenir l'érosion des berges du lac Édouard. En effet, 700 arbustes ont été plantés aux abords de quai municipal.



De plus, récemment, un groupe de bénévoles a réaménagé le Parc au quai municipal. Tout ce beau projet a été financé grâce au Pacte rural. Grand merci à Jean Bergeron, Michel Bergeron, Larry Bernier, Sonia Cloutier, Louis Frigon, Gilles Lepage et Yvon L'Heureux pour leur beau bénévolat lors des travaux d'aménagement des sentiers pédestres, du terrain et de l'abri à pique-nique.



Merci aussi à Louis-Philippe Métail, de Charpenterie Da Vinci, de Trois-Rivières, d'avoir monté bénévolement la charpente du pavillon. (<http://www.charpenteriedavinci.com>)

Lentement mais sûrement, notre municipalité s'embellit !

Concours d'embellissement

Le comité d'embellissement tient à féliciter Madame Marthe Bolduc pour les aménagements effectués autour de sa maison. Elle a reçu un montant de 100 \$ de la Municipalité en guise de premier prix.

Nous tenons également à remercier tous les participants de l'année 2014. Merci et au plaisir de revenir vous voir en 2015.

Le comité d'embellissement de Lac-Édouard,

Marjolaine Boily, Isabelle Jomphe et Sandra Martel.



Un p'tit nouveau



Carole Brassard et Dany Côté sont de nouveau grands-parents et ce, pour une quatrième fois.

En effet, leur belle-fille, Vicky St-Arneault, a donné naissance, le 3 septembre dernier, à Thomas. Ce joli poupon pesait, à sa naissance, 6 lbs et 6 onces et mesurait 19 pouces. Le père, Martin, a passé l'épreuve avec succès et se dit très heureux de ce deuxième fils.

Les grands-parents, Carole et Dany, ont maintenant quatre beaux petits-fils et ils en sont vraiment très fiers.

Félicitations aux parents et aux grands-parents !

Des nouvelles d'A.D.E.L.E.



Suite à notre campagne de sollicitation, nous en sommes maintenant à 190 membres actifs. Il va s'en dire que nous sommes très heureux d'avoir atteint cet objectif. Cependant, nous comptons sur vous pour sensibiliser les gens qui pêchent sur le lac Édouard à acheter leur carte de membre. Cela nous permet de remettre de la truite dans le lac et ainsi pouvoir continuer à pêcher de belles prises.

Encore une fois cette année le panneau publicitaire d'ADELE au Quai Municipal est complet. Merci à nos généreux commanditaires qui croient en ADELE. Merci aussi à Mme Lucie Bacon, notre trésorière, pour son excellent travail de recrutement.

L'automne est arrivé avec toutes ses belles couleurs. C'est le moment idéal pour sillonner les sentiers d'ADELE. Vous pouvez vous procurer la carte des sentiers au Magasin Général au coût de 2 \$ pour les cartes papier et 3 \$ pour les cartes plastifiées. Profitez de la belle nature automnale et de l'air pur de Lac-Édouard.

Bon automne !

Lorraine Hallé, secrétaire



Les bouées sur le lac Édouard

Encore une fois, notre ami Pierrot Doucet, administrateur d'A.D.E.L.E., ne lâche pas. Aidés de ses compères, François Fournier et Jean-François Lessard (employé municipal), le trio a procédé à l'enlèvement des bouées sur le lac Édouard. Malgré le vent et le brouillard, ils en sont venus à bout.

Grand merci à vous trois.



Consultation publique : « Sauvons notre église »



Ce message s'adresse à tous les paroissiens et à toutes les paroissiennes de Lac-Édouard. Une assemblée générale sous le thème « Sauvons notre église » aura lieu le **samedi 25 octobre à 14 h, au sous-sol de l'église** de Lac-Édouard. M. Marc Lahaie, notre curé, sera présent pour écouter nos idées.

Vos opinions et vos suggestions sont importantes pour nous. On vous attend en grand nombre ! C'est un sujet qui nous concerne tous et toutes. « *Un village sans église, est un village sans âme* ».

Bienvenue à toutes et à tous.

Petites annonces

Messe à Lac-Édouard

Prochaine messe célébrée par
notre curé, M. Marc Lahaie :
le samedi 9 novembre à 16 h.
Venez vous joindre à nous.



Magasin général

La haute saison tire à sa fin. En effet, après la période de chasse à l'orignal, le nombre de touristes et de vilégiateurs devrait diminuer.

Nous voulons profiter de l'occasion pour vous remercier tous de votre fidélité et de vos encouragements. L'achalandage au magasin général a connu une hausse d'environ 28 %, en comparaison de l'an passé.

Durant les mois à venir, nous invitons les résidents permanents à continuer de s'approvisionner à leur Coop.

Encourageons ce magnifique service de proximité dont nous nous sommes dotés et qui fait l'envie de plusieurs municipalités.

Achetez à votre magasin général! Achetez chez vous!

France Rivard, gérante

Fin de l'heure avancée

Le dimanche 2 novembre
(premier dimanche de novembre)
nous devons remettre
nos pendules à l'heure.



De plus, pour votre sécurité, profitez du changement d'heure pour changer aussi les piles de vos détecteurs de fumée et/ou monoxyde de carbone.



**Ce simple geste
vous sauvera peut-être la vie !**

Cardio-Workout à Lac-Édouard

Vous souhaitez vous mettre en forme mais la motivation vous manque ? Alors venez vous entraîner en groupe au Centre communautaire de Lac-Édouard.



Deux sessions d'activités physiques de groupe auront lieu à compter de la première semaine de novembre. Elles seront d'une durée approximative de 45 minutes, le mardi à 16 h 15 et le jeudi à 17 h 15.

Nous ferons cette activité de groupe avec plusieurs entraîneurs différents puisqu'ils seront en direct de notre projecteur sur Apple TV ou en DVD.

Si vous avez déjà des vidéos à la maison, apportez-les; nous pourrons les utiliser. La première session est gratuite et nous discuterons des coûts ensemble lors de la première rencontre.

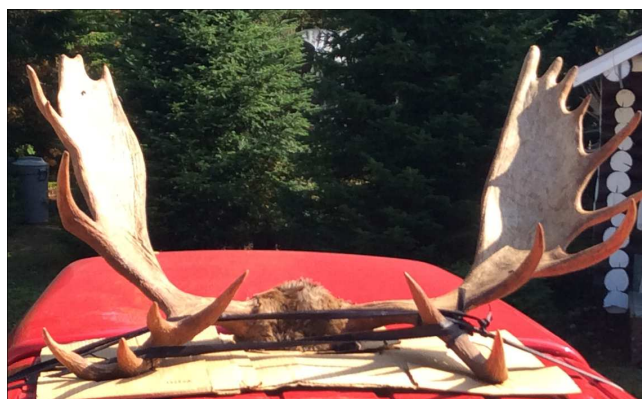
Veuillez me contacter pour confirmer votre présence au 819-653-2238.

Au plaisir de vous rencontrer,
Sonia Cloutier

Un gars qui a du panache

Dès l'ouverture de la période de la chasse, au Club Oswego, Réjean Parent, en arrivant à son site de chasse, a vécu une expérience dont rêve tout chasseur : se retourner et apercevoir un bel orignal avec un panache immense. Après quelques coups de feu, l'animal est atteint. Réjean est très fier du gibier qu'il a abattu : une bête avec un panache de 56,5 pouces.

Bravo Réjean!



La reconnaissance est la mémoire du ❤️



Dernièrement, Monsieur Gilles Latulippe nous a quittés. Sans tambour ni trompette, il a tiré sa révérence en nous laissant bouche bée. Mais, cette fois-ci, il ne nous a pas fait rire...

Le 13 septembre 2013, il était venu à Lac-Édouard donner une représentation avec des membres de sa troupe afin de nous permettre d'amasser des fonds pour la survie de notre église.

De plus, à maintes reprises, il a soumis divers textes à La Troupe des Bons Vivants, ce qui leur a permis de monter plusieurs spectacles que nous avons fortement appréciés.

Nous conserverons d'excellents souvenirs de cet homme généreux qui a su faire rire plusieurs générations.

Merci Gilles, Lac-Édouard vous est reconnaissant !

Motoneige : Cartes de membres

La saison blanche approche à grands pas. Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur pour la saison 2014-2015.

300 \$: droits d'accès annuel acheté le ou avant le 9 décembre 2014;

360 \$: droits d'accès annuel acheté après le 9 décembre 2014.

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

Si vous n'habitez pas dans le Haut-Saint-Maurice mais que vous pratiquez la motoneige dans notre région (ex. Lac-Édouard), nous vous invitons à acheter votre carte de membre à Lac-Édouard, soit au Domaine Lac-Édouard, 340, rue Principale, Lac-Édouard, G0X 3N0, ou par la poste (chèque au nom Club Motoneige La Tuque).

Nous vous invitons à vous procurer votre droit d'accès à Lac-Édouard plutôt que dans le « sud ».

En effet, si vous vous procurez votre droit d'accès dans le « sud » et que vous faites de la motoneige dans le Haut-Saint-Maurice, les revenus restent dans le sud alors que les dépenses (entretien des sentiers) se retrouvent dans le Haut-Saint-Maurice.



Prenons notre carte là où il y a de la neige.

Prenons notre carte à Lac-Édouard.

Bonne saison!

Bravoure et courage

Le 29 septembre dernier, **M. Gabriel Bouchard**, citoyen de Lac-Édouard, s'est vu remettre une *Mention d'honneur du civisme* par la ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, madame Stéphanie Vallée,



lors de la 29^e cérémonie du prix Hommage au civisme.

La cérémonie s'est tenue dans la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement, à Québec.

Le 22 mars 2013, monsieur Bouchard n'a pas hésité à prêter main forte à un compagnon motoneigiste dont la motoneige venait de s'enfoncer au fond d'un lac profond de 18 mètres. Au risque de sa vie, Gaby, comme le nomme ses amis, s'est approché du trou béant et a pu retirer son compagnon afin qu'il ne sombre, en attendant l'arrivée des secours permettant d'extirper le malheureux motoneigiste de sa fâcheuse position.

Bravo Gaby! Ton courage et ta bravoure t'honorent.

P.S. Pour plus de détails : <http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/ministere/civisme/2014.htm#noyade2>

Hommage à Normand

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai assisté aux obsèques de M. Normand Giguère. J'ai eu l'occasion de collaborer avec ce dernier, à la mairie, en tant que secrétaire-trésorière de la municipalité et aussi lors de la mise en place du projet de base de plein air. Son implication et sa collaboration sont sans équivoque. Certains se rappelleront nos premières réunions de comité où, lors de la triste fermeture du Centre de Réadaptation, nous exigeons du gouvernement, par télégramme, des garanties de subvention (pour un projet qui tenait alors sur 2 pages) sans lesquelles nous ne pourrions empêcher le départ des clients du centre. Québec avait réagi promptement! C'était le départ d'une grande aventure où Normand n'aura pas compté les heures à tenter de rendre sa dignité à un village privé de son gagne-pain.

Érudit, émaillant ses propos de citations célèbres ou déclamant des vers d'auteurs classiques; artiste, entonnant de sa voix de stentor des airs napolitains et plus tard comédien, j'aurai eu le privilège de connaître différentes facettes de sa large personnalité. Bon public, j'entends encore son puissant rire mais plus que cela je me souviens d'un homme respectueux et visionnaire.

Salut Normand,
Lucie Desbiens

Fête de l'Halloween à Lac-Édouard



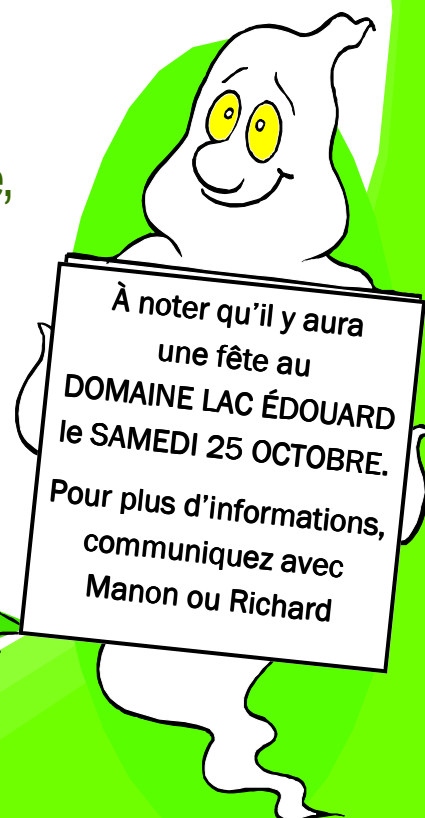
Préparez-vous à recevoir
« nos petits monstres » !



Nous tenons à vous aviser que les enfants
passeront le samedi 25 octobre prochain,
entre 17 h et 19 h,
aux portes des maisons du village
pour leur visite annuelle de l'Halloween.

Afin de faciliter leur tournée, nous demandons
aux personnes intéressées
à recevoir ces petits personnages venus d'un autre monde,
à signaler leur présence en allumant
les lumières intérieures et extérieures de leur maison.

Merci de les accueillir !



À noter qu'il y aura
une fête au
DOMAINE LAC ÉDOUARD
le SAMEDI 25 OCTOBRE.
Pour plus d'informations,
communiquez avec
Manon ou Richard

Petits « Halloween », soyez vigilants



À Chaque année, à l'Halloween, des centaines d'enfants déambulent dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons. La sécurité des enfants est une priorité pour la Sûreté du Québec et les parents sont invités à transmettre les consignes de sécurité suivantes à leurs enfants.

Avant de partir :

- Porter du maquillage plutôt qu'un masque pour mieux voir et entendre
- Porter des vêtements courts pour ne pas trébucher
- Porter un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour être visible
- Utiliser une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible
- Déterminer un trajet et une heure de retour avec les parents durant la cueillette de bonbons :
- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur en tout temps
- Ne jamais entrer seul dans la maison d'un inconnu
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied
- Traverser les rues aux intersections
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois

Inspecter les bonbons avec les parents avant de les consommer. Soulignons que la sécurité des enfants ne peut être assurée sans l'entière collaboration des automobilistes. Ceux-ci doivent redoubler de prudence et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues le soir de la cueillette de friandises.

La Sûreté du Québec remercie l'ensemble de la population pour sa collaboration et souhaite à tous une belle fête d'Halloween.

Annie Thibodeau,

Sergente aux Relations avec la communauté

District de la Mauricie et du Centre-du-Québec





AVIS PUBLIC



Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC EST DONNÉ que lors de l'assemblée spéciale qui se tiendra le **jeudi 23 octobre 2014 à 9 h** à la salle du conseil du Centre communautaire de Lac-Édouard, les membres du conseil municipal de Lac-Édouard devront statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO : 2014-003,

370, chemin Baie-Bouleau Sud portant le matricule no 9379_48_8925_00.0000

Nature et effets :

Légaliser la situation suivante : légaliser un bâtiment accessoire « gazébo » construit en juillet 2011 et qui empiète dans la bande de protection riveraine de 5,33 mètres à partir de la ligne des hautes eaux.

Raison :

Vente.

Identification du site concerné :

Lot 28, rang C du canton de Gendron.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil municipal relativement à cette demande.

AVIS FAIT ET DONNÉ à Lac-Édouard ce 8^e jour du mois d'octobre 2014.

Johanne Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec madame Sonia Cloutier,
inspectrice municipale
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec madame Sonia Cloutier
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 12 novembre 2014 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

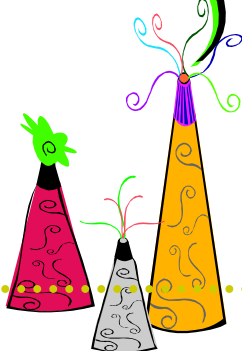
Bonne Fête

Octobre

- 6 : Jeannette Cloutier
- 8 : Lise et Lisette Bertrand
Philippe Chabot
- 17 : Valérie Côté
Nicolas McKinnon
Réjean Rioux
- 18 : Louis-Philippe Boily
- 23 : Louise Pilote
- 24 : Dominique Boivin
- 26 : Bernard Giasson
- 31 : Nicole Ouellet

Novembre

- 6 : Lise Côté
- 9 : Jeanne Otis
- 12 : Carole Baribeault



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal le ou avant le premier mercredi du mois.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel, télécopie ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours
Téléphone : 819-653-2155.
Télécopie : 819-653-2145
Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca